



vous guider

Réussir et bien vivre son installation de traite

■ Les questions à se poser pour concevoir et aménager la salle de traite



santé
famille
retraite
services



Souvent subi comme une contrainte, le temps de traite s'élève entre 700 et 1 000 heures par an. Selon les exploitations, dans un souci de sécurité et de confort de travail, il est indispensable, dès la conception d'un projet de salle de traite, de prendre en considération les trayeurs, les animaux, les locaux, l'emplacement du matériel et la technique de traite.

A l'aide de ces questions, ce document vous accompagne dans votre réflexion de conception ou de modernisation de votre salle de traite.

L'ORGANISATION ET LE DEPLACEMENT DES HOMMES

* Organisation

- Quel est votre objectif de temps de traite ?
- Quel type de salle de traite souhaitez-vous ?
- Quel espace est nécessaire ou disponible pour l'aménagement ?

- Quel est l'impact du type de salle de traite sur le bloc traite ? La largeur de fosse sera-t-elle suffisante (déplacement, équipement...) ?
- Comment êtes-vous organisé pour la traite : avez-vous un ou plusieurs trayeurs ? Font-ils la traite une semaine sur deux ? Combien de trayeurs utilisez-vous en même temps ?

* Accès à la fosse

- Au cours de la traite, le trayeur devra-t-il sortir de la fosse, laver les lavettes, pousser les vaches en aire d'attente, procéder à l'allaitement des veaux... ?
- Y aura-t-il des obstacles à ses déplacements (pont-levis, barrières, escaliers...) ? Sont-ils franchissables et sûrs ?

L'ACCESSIBILITE A LA MAMELLE

* Hauteur de quai

- La hauteur de quai est-elle adaptée à la taille du trayeur ? En cas de taille différente entre les trayeurs, quelles solutions peuvent être envisagées ?

* Accès au bord du quai

- Quels sont les aménagements du quai (lactoduc, tubulaire...) et des postes (support de griffe...) à effectuer pour que le trayeur puisse travailler le buste droit et préserver son dos ?
- Quel sera le poids de la griffe ?

LES FACTEURS D'AMBIANCE

* Eclairage

- Quelle est la répartition entre l'éclairage naturel (baie vitrée, dôme, fenêtre...) et l'éclairage artificiel (tube fluorescent, néon) ?
- Quelles sont les caractéristiques de l'éclairage artificiel : orientation, puissance, couleur ?
- Quelles sont les couleurs des matériaux (mur, sol, plafond) ?

* Bruit

- Le groupe à vide sera-t-il disposé à l'extérieur ? Quel est l'emplacement des pulsateurs ?
- Quels sont les autres sources sonores : ventilateur, tubulaire... ?

* Contraintes thermiques

- Comment intégrer les contraintes thermiques à la conception (froid, chaleur) ?
- Le plafond sera-t-il isolé ? Quel choix de matériaux ou d'équipements ferez-vous (chauffage, fermeture du bloc traite...) ?
- L'ouverture de fenêtres, de baies, est-elle prévue ?

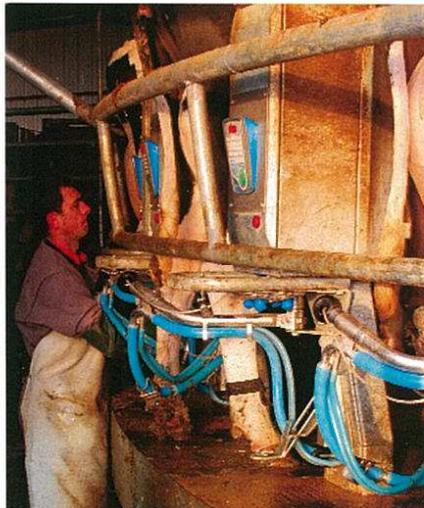
LES CIRCUITS, LES DEPLACEMENTS DES ANIMAUX, L'AIRE D'ATTENTE

* Aire d'attente

- Sa configuration va-t-elle faciliter le passage des animaux de l'aire d'attente à la salle de traite (surface, forme et revêtement du parc d'attente) ?

* Tubulaire

- Sur quels éléments se portera votre choix : pare-bouse, portillons, passages d'homme... ?



* Conditions et déplacements

- Comment organiser l'isolement d'un animal après la traite ainsi que sa contention pour une intervention ultérieure (insémination, vétérinaire...) ?
- La sortie des animaux conditionne-t-elle l'accès du trayeur à la fosse (1 ou 2 couloirs de retour) ?
- La fosse et la laiterie sont-elles de plain pied ?
- Y a-t-il un pont tournant ou un pont levé ? Quelles en sont les conséquences sur la circulation du trayeur ?

LE PORT DE CHARGES

- Comment limiter le port des bidons ou des seaux de lait non commercialisables ?
- Quels sont les accessoires indispensables pour réduire le port de charges et les gestes pénibles ?

LE NETTOYAGE

- Quel sera le mode d'incorporation du produit de nettoyage (manuel ou auto-prélevé) ?
- Y a-t-il une arrivée d'eau chaude dans la salle de traite ? Où sera t-elle positionnée ?

L'ELECTRICITE

- Les dispositifs de sécurité électriques obligatoires sont-ils présents (disjoncteur différentiel 30 mA, tableau avec disjoncteurs, équipotentialité de toutes les masses métalliques) ?
- Les équipements fixes et mobiles sont-ils conformes ?

► En cas d'aménagement de vos locaux et pour améliorer vos conditions de travail, les conseillers en prévention de la MSA vous accompagnent pour optimiser votre organisation de travail

N'hésitez pas à contacter votre MSA

MSA Auvergne

75, bd François Mitterrand - 63972 Clermont Ferrand Cedex 9
Site internet : www.msa-auvergne.fr

Secrétariat : 04 73 43 76 54
sst-prevention@auvergne.msa.fr



L'essentiel & plus encore